|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pertinence pour l’environnement** | élevée | B | A | A |
| moyenne | C | B | A |
| basse | C | C | B |
|  |  | bas | moyen | élevé |
|  |  | **Potentiel d’amélioration** (organisationnel, technique, financier) |

|  |  |
| --- | --- |
| A | Priorité élevée, à inclure absolument comme domaine prioritaire dans le programme environnemental |
| B | Priorité moyenne, à inclure éventuellement dans le programme environnemental après un examen plus approfondi |
| C | Faible priorité, plutôt ne pas inclure dans le programme environnemental, à moins qu'il s'agisse de mesures qui doivent être mises en œuvre tout de même pour des raisons de motivation. |

L’analyse de portefeuille est une évaluation de la situation présente de la paroisse ou de la communauté afin de définir les actions prioritaires concernant l’environnement. Les actions prioritaires seront ensuite incluses et décrites dans le programme environnemental.

**Procédure proposée pour l'évaluation avec l’analyse de portefeuille :**

Atelier d'évaluation : Pour la préparation, le facilitateur écrit les différents domaines sur des feuilles de format A5. Les 17 domaines sont listés dans le guide pratique du management environnemental (téléchargeable sur www.oeco-eglise.ch), chapitre B4 (d'autres domaines peuvent également être ajoutés selon les besoins). Toutes les feuilles sont ensuite accrochées au mur. Les participants reçoivent **10 points verts pour la pertinence environnementale** et **10 points rouges pour le potentiel d'amélioration.** Les participants attribuent les points en fonction de l'importance qu'ils accordent au domaine. Les 10 points peuvent être attribués à un seul domaine ou être répartis sur dix domaines différents au maximum. Les domaines sont ensuite classés par ordre d'importance et les résultats sont reportés dans la grille de l’analyse de portefeuille

**Établir un compte rendu**

Dans le cadre de cet exercice, il convient de décrire dans un compte redu ou procès-verbal informel, pour chaque aspect, les raisons pour lesquelles l'évaluation correspondante a été effectuée. Cela permet de comprendre ultérieurement pourquoi tel ou tel aspect a été inclus dans le programme environnemental.